

91- Création de Chansons

APPROFONDIR - 91- Musique avec le Conservatoire

En élaborant de A à Z une chanson, les enfants pourront être sensibilisés et s'approprier en partie toutes les étapes du processus : écriture de paroles, arrangement musical, interprétation et enregistrement. Le projet s'articulera avec l'atelier « Sensibilisation au spectacle vivant ».

MODALITÉS

Niveaux : **CE2 CM1 CM2**

Tarifcation : **Gratuité**

Durée globale du projet : **10 séances par classe retenue**

Période ou date : **septembre 2024 à juin 2025**

Nombre de classe : **4**

Critères spécifiques : **ateliers destinées aux écoles Lucie Aubrac - Plessis**

Cellier - Alain Fournier - Jean Zay

Condition d'accueil : **Salle du Conservatoire attenante à l'école Lucie**

Aubrac.

PROPOSÉ PAR

Conservatoire de Nantes

Olivier Lanot

Tel. : **02 51 25 00 43**

Musicien Intervenant

Email: olivier.lanot@mairie-nantes.fr

Conservatoire de Nantes

Denis Lapôtre

Tel. : **02 51 25 00 43**

Directeur adjoint

Email: denis.lapotre@mairie-nantes.fr

Conservatoire de Nantes

Youen Le-Thellec

Tel. : **02 51 25 00 43**

Musicien Intervenant

Email: youen.le-thellec@mairie-nantes.fr

RÉUNION DE PRÉPARATION AVEC LES ENSEIGNANT·E·S



Quand

septembre 2024



Durée

1h



Où?

À l'école



Avec

Youen LE THELLEC, Musicien intervenant au Conservatoire de Nantes

Présentation de la démarche, des différentes étapes du projet, du calendrier et répartition des rôles.

CRÉATION DE CHANSONS



Quand

Année scolaire 2024 - 2025



Durée

10 séances



Où?

Salle du conservatoire attenante à l'école Lucie Aubrac



Avec

Youen Le Thellec, musicien intervenant au conservatoire de Nantes

La démarche pédagogique sera axée sur trois points essentiels :

1. La découverte. Préparer l'oreille de l'enfant pour mieux exécuter la musique, être plus attentif à lui-même dans une relation aux autres. Par l'écoute active d'un répertoire varié, se familiariser avec les formes que peuvent prendre les chansons.
2. Le travail de création. Réinvestir ses acquis en créant collectivement sa propre chanson. Chaque enfant aura la possibilité de devenir véritablement acteur de sa (ses) propre(s) aventure(s) musicale(s).
3. L'interprétation